

Zeitschrift: Le messager suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse

Herausgeber: Le messager suisse de Paris

Band: 4 (1958)

Heft: 5

Artikel: Mulhouse et la Suisse [suite et fin]

Autor: W.K.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-847394>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

MULHOUSE ET LA SUISSE

Suite et fin

II

Matthieu Mieg rapporte dans sa « Geschicht der Stadt Mülhausen » le fait d'armes suivant :

Pendant ce temps, le chef du contingent de Mulhouse, accompagné de quelques-uns de ses hommes et d'autres confédérés, en tout une cinquantaine de soldats, avait effectué une mission de reconnaissance autour de la ville. Dans le mur d'enceinte, il découvrit une brèche mal gardée par laquelle le détachement pénétra dans la ville et attaqua les assiégés. Devant la violente riposte des adversaires, le capitaine et ses hommes durent reculer par deux fois. Mais entre-temps, d'autres confédérés avaient réussi à pénétrer dans la ville et une troisième attaque déclenchée fut décisive. Un seul Mulhousien, Fridly Huge, ancien aubergiste à l'enseigne du Chêne, fut tué au cours de la bataille. Le capitaine Martin Brustlein fut blessé au bras gauche par une balle.

Après l'issue victorieuse de la campagne, le Pape Jules II récompensa ses libérateurs et leur conféra le titre honorifique de « protecteurs de la liberté de l'Eglise chrétienne ».

Le 22 juillet, les Mulhousiens rentrèrent chez eux ; ils furent chaleureusement accueillis et fêtés par toute la population.

Pour remercier le Pape Jules II des cadeaux reçus et des titres octroyés à ses libérateurs, les confédérés dépêchèrent des délégués à Rome, le jour de la Saint-Gall. Mulhouse était représentée par le greffier Oswald von Gamshart. Le Saint-Père offrit à chaque membre de la délégation un précieux vêtement de soie et satisfit à toutes leurs demandes. Aux Mulhousiens, il accorda une dispense spéciale, les autorisant à manger du beurre pendant la Semaine-Sainte, ainsi que du fromage pendant toute la durée du Carême jusqu'au dimanche des Rameaux. Il leur fit cadeau en outre de deux nouvelles bannières. L'une portait la roue de moulin stylisée en or, l'autre l'emblème de saint Etienne. En vertu d'une bulle papale, tous ceux qui combattaient sous cette bannière bénéficieraient d'une rémission totale des péchés « articulo mortis a pena et culpa ».

La campagne de 1513.

Les Français tenaient encore la forteresse de Milan. Pour les en déloger, les confédérés envoyèrent en Italie, en avril 1513, une armée de 4.000 hommes auxquels ils adjointirent quelque temps après un renfort de 8.000 autres soldats. Mulhouse participa une fois encore à l'expédition. Martin Brustlein commanda son contingentement. Les Français furent battus à Novare. 1.500 confédérés y trouvèrent la mort, dont trois Mulhousiens, Hans Grösslin, Peter Spiess et Michel Brodbeck. Les autres rentrèrent dans leur ville le 18 juillet 1513.

Guerre en Bourgogne.

Le jour de la St-Barthélemy, en 1513, les confédérés, au nombre de 30.000, pénétrèrent en Haute-Bourgogne

et assiégerent Dijon. Le contingent de Mulhouse était composé de 60 hommes placés sous les ordres de Konrad Burger. Le général français de la Trémouille promit aux confédérés une forte somme s'ils se retriraient de la lutte. L'offre fut acceptée. La retraite eut lieu en septembre.

La bataille de Marignan.

En 1515, le roi François I^{er} se rendit en Italie pour reconquérir les territoires perdus. Les confédérés lui opposèrent une armée de 20.000 hommes, dont une centaine de Mulhousiens, que commandait le bourgmestre de l'époque, le capitaine Lorenz Jordan. A la bataille de Marignan, les Suisses perdirent 12.000 hommes. Le contingent mulhousien fut sévèrement éprouvé également. Après avoir effectué la retraite avec les troupes suisses, les Mulhousiens arrivèrent à Bâle vers la St-Michel. Le conseil de la ville et une grande partie de la population accueillirent les courageux guerriers sur les hauteurs du Rebberg. De loin déjà, on voyait les armes et les harnais briller au soleil. Lorsque la troupe se rapprocha, chacun chercha à y distinguer un parent ou ami. Puis, soldats et Bâlois se serrèrent les mains, des larmes perlent sur les joues. A la joie se mêlait la tristesse à la pensée de tous ceux qui avaient laissé leur vie à Marignan. Hommes de troupe et civils entrèrent alors dans la ville, rapporte Charles Mieg.

Le 24 septembre 1516, François I^{er} conclut avec la Confédération un traité de paix perpétuelle, complété en mai 1521, à Lucerne, par un traité d'assistance réciproque.

Mulhouse, en sa qualité de ville alliée, fut englobée dans ces deux traités.

En vertu de cette obligation d'assistance, les troupes fédérales firent deux autres campagnes d'Italie, en 1522 et 1523, cette fois-ci pour le compte du roi de France. Un contingent mulhousien, fort d'une centaine d'hommes, y participa chaque fois, sous le commandement du capitaine Franz Hagenbach. Près de Novare, un Mulhousien, Martin Kulm, conquit une banière ennemie.

A l'égal de Berne, de Zurich et d'autres cantons suisses, Mulhouse adhéra à la Réforme en 1523. La ville prit une part active aux luttes de religion qui divisèrent les cantons entre eux et combattit en 1531 aux côtés des Réformés à l'engagement de Kappel. Ce sont ces luttes intestines, très probablement, qui la détournèrent, à l'instar de Strasbourg et de Constance, d'entrer définitivement dans la Confédération comme Etat de plein droit (cantons).

Les cantons protestants vinrent à leur tour au secours de Mulhouse lorsqu'une révolte la secoua en 1586. Leurs troupes apparurent devant la cité et rétablirent le pouvoir légitime.

Les cantons catholiques, par contre, eurent de la peine à pardonner à Mulhouse son adhésion à la Réforme et sa prise de position dans la guerre de reli-

(Suite page 21).

(Suite de la page 19).

gion. Ils boudèrent la ville alliée et c'est seulement en 1777 que la réconciliation définitive eut lieu.

Survint la guerre de Trente ans; par miracle, la Suisse y échappa. C'est pendant cette période troublée et sanglante que Mulhouse récolta le fruit de sa politique. Il semble en effet peu douteux que ce soit surtout grâce à son alliance avec la Confédération qu'elle fut, de son côté, épargnée de ce terrible fléau.

Le traité de Westphalie, signé à Munster et Osnabrück en 1648, mit fin à cette guerre cruelle. Par ce traité, le Corps helvétique obtint enfin d'être reconnu comme une personne de droit public, désormais indépendante du Saint-Empire. Pour Mulhouse, cette reconnaissance signifia aussi que son dernier lien avec le St-Empire avait cessé d'exister.

Si la ville demeura épargnée de la guerre de Trente ans, il n'en fut pas de même des campagnes environnantes, notamment du Sundgau, qui sortit du cauchemar complètement dévasté et dépeuplé.

Ce vide appela une immigration massive, favorisée par des facilités de toutes sortes, accordées en 1662, par un édit du roi de France. La majorité des immigrants furent des paysans suisses chassés de leur foyer par une grande misère et l'échec des mouvements de soulèvement contre des gouvernements autocrates. Il n'est pas interdit de penser qu'indirectement Mulhouse profita de son côté de cet apport de sang neuf qui insuffla une vigueur nouvelle à l'économie de la région.

Mulhouse se développa. L'introduction en 1750 de l'industrie des toiles peintes (indiennes), financée par Bâle, lui acquit une nouvelle et longue prospérité. Ses produits trouvèrent des débouchés faciles en Alsace, en Suisse et en Allemagne.

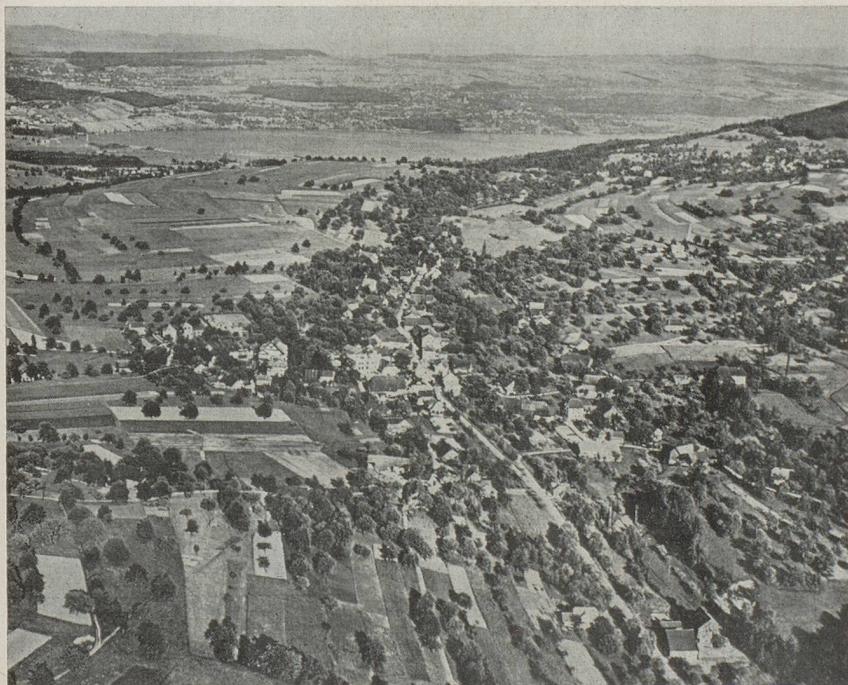
Surgirent la Révolution française et les guerres napoléoniennes. La Suisse, envahie et vaincue en 1798, dut assister à l'incorporation à la France des pays alliés de Genève, de Bienne et de l'évêché de Bâle. Mulhouse, enfin, se fondit la même année dans la France, dans les circonstances que l'on connaît. Mais, tandis que le traité de Vienne de 1815 prononça l'intégration définitive des trois premiers Etats dans la Confédération helvétique, Mulhouse resta française.

Il y eut bien certains fidèles attachés au passé qui songèrent aux anciennes alliances, mais ils ne furent pas suivis. L'intégration dans la communauté française avait déjà marqué la cité. La rupture des liens politiques qui avaient uni la Confédération et la ville de Mulhouse durant près de trois siècles et demi était définitivement consommée.

Mais d'autres liens d'estime et d'amitié avaient été forgés dans la fidélité aux alliances, dans la lutte commune pour l'existence, pour un sort meilleur. Les échanges de personnes, de biens et de capitaux, les rapports culturels entre Mulhouse et la Suisse, restés intenses jusqu'à nos jours, montrent assez que les affinités ont subsisté dans leur force primitive.

W. K.

«Home» pour Suisses de l'étranger... un pied-à-terre dans la patrie



Vue aérienne de Dürrenesch avec, au fond, le lac de Hallwil. C'est dans ce beau village typiquement suisse, blotti au milieu des prés, des vergers et des jardins fleuris, que se trouvent les différents bâtiments du «Home». Dans ces confortables maisons et en toute saison, il vous est donné ainsi de prendre contact avec la patrie, dans la chaude ambiance du «Home» et dans un cadre champêtre et romantique.

Flugaufnahme von Dürrenesch mit Blick auf den Hallwilersee. In diesem schönen, typischen Schweizerdorf, immitten herrlicher Obst- und Blumengärten, liegen die verschiedenen komfortablen Häuser des «Home». Hier erleben Sie zu jeder Jahreszeit im Kreise der «Home»-Familie Ihre Heimat in gemütlicher Atmosphäre und ländlicher Romantik.

'Home' pour Suisses de l'étranger à Dürrenesch

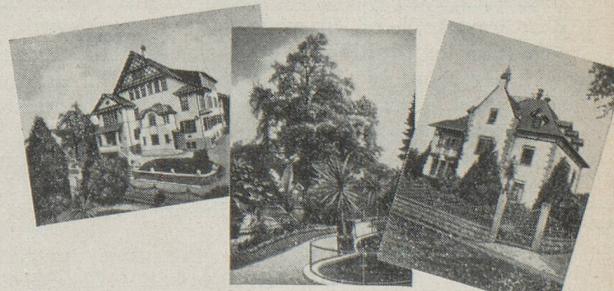
(ARGOVIE-SUISSE)



Auslandschweizer-'Home' Dürrenesch (Aargau-Scheiwz)

Le «Home» est ouvert à tous les Suisses de l'étranger. L'hôte du «Home» ne paye qu'un modeste prix de pension de fr. s. 5.— à 10.— par jour en espèces et s'engage, en dehors de ses loisirs, dont il dispose à son gré, à collaborer à l'exploitation de l'entreprise pourvoyant directement ou indirectement à la subsistance des hôtes du «Home». Les extras personnels sur demande seront comptés à part.

Le «Home» est ouvert toute l'année. Demandez des prospectus à votre consulat ou directement au Secrétariat du «Home» pour Suisses de l'étranger à Dürrenesch (Argovie-Suisse).



Auslandschweizer-«Home»... ein «pied-à-terre» in der Heimat